

# Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'Association des thérapeutes respiratoires du Nouveau-Brunswick

**Date :** Le jeudi 22 octobre 2019 à 11 h 30

Lieu: Casino Nouveau-Brunswick, Le Centre Molson Canadian A, Moncton, N.-B.

1. **Ouverture** – Mary Williams, Présidente de l'ATRNB, ouvre l'assemblée générale annuelle (AGA) à 11 h 35.

- 2. **Vérification du quorum** Troy Denton présente le rapport du quorum. Troy constate que le guorum est atteint.
  - Membres admissibles =411
  - Exigences du quorum = 10 % = 41
  - Membres présents = 85
  - Membres présents par procuration = 0
  - Nombre total de membres présents = 85
- 3. **Adoption de l'ordre du jour** Sur la proposition de Tammie Fournier, Patrick Dugas appuie l'adoption de l'ordre du jour. La proposition est adoptée.
- 4. **Adoption du procès-verbal de l'AGA du 25 octobre 2018** Sur la proposition d'Eugène Breau, Veronica Thériault appuie l'adoption du procès-verbal de l'AGA ayant eu lieu le 25 octobre 2018. La proposition est adoptée.
- 5. **Affaires découlant du procès-verbal du 25 octobre 2018** Aucune affaire n'est soulevée.
- 6. Affaires nouvelles

Rapport du comité exécutif – Mary Williams, Présidente de l'ATRNB, présente le rapport du comité exécutif.

Bonjour. Au nom du Conseil d'administration, je vous souhaite à tous la bienvenue à l'Assemblée générale annuelle de l'ATRNB de 2019. C'est à la fois un plaisir et un honneur de partager avec vous le rapport du comité exécutif de 2019, de passer en revue les progrès accomplis ainsi que les défis auxquels nous avons eu à faire face au cours de l'an dernier.

C'est merveilleux de voir tant de membres ici de nouveau cette année. L'ATRNB croit fermement que le soutien de la formation continue sert de cadre pour la promotion de l'excellence en thérapie respiratoire et constitue un aspect essentiel de l'épanouissement professionnel et personnel. La présence marquée que nous

Sans frais: 1-877-334-1851 télécopieur: 506-799-2068 Courriel: info@nbart.ca



500 St. George Street Moncton, NB, E1C 1Y3

avons chaque année est un reflet de l'engagement de nos membres envers leur perfectionnement professionnel et de la prestation des soins sécuritaires aux patients.

### Projets/Initiatives

- ANORTR Au mois de mai 2020, l'ANORTR a signé l'entente du programme national avec EQual™ Canada Allied Health Education Accreditation (Agrément de l'éducation en santé au Canada) pour fournir des services d'agrément aux programmes d'éducation au Nouveau-Brunswick. L'ATRNB a conclu une entente avec HSO pour devenir un client provincial du programme.
- J'ai eu l'occasion de travailler avec ce groupe au cours de la dernière année. Cet organisme national des organismes de réglementation de notre profession offre des occasions permettant de poursuivre des discussions avec les autres provinces réglementées au Canada et de discuter des défis et des préoccupations tout en étant en mesure d'apprendre les uns des autres.
- J'ai terminé la première évaluation avec le CCNB-Dieppe concernant le retour à la profession.
- J'ai participé en consultation avec Santé Canada sur la question des titres de compétences pour l'accès à la profession pour les professionnels de la santé.
- Feuille de renseignements Est-ce que je pratique la thérapie respiratoire?
- Plaintes
- CLEAR- Au mois de septembre, le Conseil CLEAR (Council on Licensure, Enforcement and Regulation) a tenu une conférence. Dans l'objectif d'assurer que l'ATRNB soit à jour vis-à-vis de ses processus de réglementation, notre registraire, M. Troy Denton, a assisté à la conférence au nom du Conseil, et a recueilli des renseignements très utiles.

### **Défis**

- Nous sommes une profession autoréglementée depuis 10 ans maintenant.
- Depuis lors, l'Association a eu comme rôle de réglementer la pratique et le maintien de compétence des thérapeutes respiratoires pour garantir une prestation de soins sécuritaires. L'obligation légale de l'ATRNB est de protéger le public par l'entremise de la réglementation des thérapeutes respiratoires autorisés. Cela comprend l'établissement des normes de soins, le développement des exigences de compétence relativement à la formation continue des membres et le traitement des plaintes concernant les membres de l'ATRNB.
- L'Association ne détermine pas les frais professionnels pour les services de santé rendus.

Sans frais : 1-877-334-1851 télécopieur : 506-799-2068 Courriel: info@nbart.ca



500 St. George Street Moncton, NB, E1C 1Y3

• Les activités de l'Association ne comprennent pas la négociation collective. Il s'agit d'une responsabilité du syndicat.

#### Conclusion

- Au cours de la prochaine année, nous nous efforcerons d'améliorer la communication en qui a trait au rôle de l'ATRNB et en quoi consiste l'autoréglementation. Nous allons élaborer un nouveau plan stratégique de quatre ans, et ainsi améliorer nos normes de pratique et rédiger un code de déontologie pour nos membres.
- Je profite de cette occasion pour vous remercier d'avoir eu l'occasion de vous servir à titre de présidente. J'ai acquis tout un bagage de connaissances sur la réglementation professionnelle.
- Je tiens également à remercier le Conseil et notre registraire de leur engagement envers l'ATRNB et de leur excellent travail au cours de la dernière année. J'ai hâte d'entreprendre la prochaine année.
- a. Rapport du registraire Troy Denton présente le rapport du registraire.

#### Rapport des membres

- Membres actifs = 411
- Membres inactifs = 24
- Membres associés = 4
- Membres possédant un permis progressif = 1
- Membres étudiants = 39
- Nombre total de membres = 479

### Activités du registraire au cours de l'année 2018-2019

- Co-président du Comité des registraires de l'ANORTR
- Co-président du Comité de sélection d'agrément de l'ANORTR
- Membre du NBNHR
- Membre du Conseil du Programme EQual Canada
- ANORTR/CoAFTR/CCSR/SCTR/ réunions à Niagara Falls et Terre-Neuve
- · Réunions concernant l'agrément à Montréal, Toronto et Ottawa
- Conférence CLEAR à Minneapolis
- Gestion des inscriptions
- Vérification des inscriptions (AIT)
- Coordination de la mobilité de la main d'œuvre
- Administration des processus à l'intention des PFSE et le retour au travail
- Vérifications du Programme de maintien de compétence
- Organisation et coordination du Congrès annuel et salon professionnel
- Élaboration des énoncés de position, des politiques et des règlements
- Réception des plaintes et enquêtes
- Gestion de la base de données
- Gestion du site Web

Sans frais : 1-877-334-1851 télécopieur : 506-799-2068 Courriel: info@nbart.ca



500 St. George Street Moncton, NB, E1C 1Y3

- Consultations avec le GNB sur la mobilité de la main d'œuvre
- Consultations avec le CCNB Désarticulation du Programme
- Transition au programme d'agrément EQUAL™ Canada Allied Health Education Accreditation (HSO) à l'échelle nationale et provinciale. Les négociations sur les modalités du programme en tant que client provincial sont toujours en cours.

#### Activités à venir

- Élaboration d'un nouveau plan stratégique on a fait appel à KJ Consulting
- Bulletins trimestriels
- Mise à jour du Programme de maintien de compétence
- Mise à jour de la base de données et du site Web afin de permettre la publication des décisions concernant les plaintes, la discipline et l'aptitude à exercer
- Première réunion du Conseil du Programme EQual Canada Novembre 2019
- b. <u>Bilan financier</u> Troy Denton présente le bilan financier.

New Brunswick Association of Respiratory Therapists Summary Review / Balance Sheet Period January 1, 2018 - December 31, 2019

Opening Balance January 1, 2018	43,646.03	
(Business Account)		
Revenue		<del> </del>
nevenue		
Membership Fees	251,969.52	
Conference Income	27,925.00	
Refunds - Allowances	-2,300.00	
Total Revenue	277,594.52	<del>                                     </del>
Expenses		
Bank charges	4.140.88	
Conference Costs	39,989.99	<del>                                     </del>
Database Management	25.905.26	<del>                                     </del>
Dues and Subscriptions	7,000.00	
Insurance	1,735.00	
Legal and professional fees	27,646.20	
Office expenses	26,597.85	
Payroll Expenses	48,425.28	
Rent or lease payments	14,527.28	
Shipping and delivery expense	1,297.49	
Software	4,610.88	
Translation	13,136.48	
Travel	18,584.41	
Utilities	7,421.72	
Web Conferencing	2,171.07	
Website Design and Maintenance	2,335.20	
Total Expenses	245,524.99	<del>                                     </del>
Closing Balance December 31, 2018	75,715.56	<del>                                     </del>
New Brunswic of Respiratory L'Association d		spiratoires

du Nouveau-Brunswick

c. <u>Rapport des comités</u> – Troy Denton, registraire et directeur exécutif de l'ATRNB, présente le rapport des comités.

Plaintes - Une enquête active en cours.

*Discipline* – Aucune décision.

Sans frais: 1-877-334-1851 télécopieur: 506-799-2068 Courriel: info@nbart.ca



500 St. George Street Moncton, NB, E1C 1Y3

Aptitude à exercer - Une décision consensuelle.

d. <u>Élection des dirigeants</u> – Des élections ont eu lieu pour les postes suivants : président désigné (mandat d'un an) et un administrateur (mandat de trois ans).

## Conseil d'administration pour l'année 2018-2019

Présidente – Mary Williams
Président désigné – Patrick Dugas
Trésorière – Seana Martin
Administratrice – Pam Trueman
Administrateur – Justin Morris
Administrateur – François Maltais
Administrateur – Glenn Miller (membre du public)

7. <u>Levée</u> – Sur la proposition de Shaun McCarville, Emily Kitts appuie que les bulletins de vote soient détruits. La proposition est adoptée. Cody MacQueen propose la levée de la séance. La séance est levée à 12 h 29.

Sans frais: 1-877-334-1851 télécopieur: 506-799-2068 Courriel: info@nbart.ca



### Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de l'ATRNB

Date: Le jeudi 22 octobre 2019

Heure: Immédiatement après l'AGA.

Lieu: Casino Nouveau-Brunswick, Le Centre Molson Canadian

### Sont présents :

Mary Williams (Présidente)
Patrick Dugas (Président désigné)
Seana Martin (Trésorière)
Pam Trueman (Administratrice)
Patrick Dugas (Administrateur)
Justin Morris (Administrateur)
François Maltais (Administrateur)
Glenn Miller (Administrateur)

- 1. **Ouverture et mot de bienvenue -** Mary Williams ouvre la séance à 12 h 55.
- 2. **Révision des règlements administratifs de l'ATRNB** Lors de l'élection des dirigeants à l'AGA, deux candidats ont obtenu un nombre égal de voix. L'égalité a été brisée par la Présidente, conformément aux règlements administratifs de l'ATRNB. Compte tenu du soutien que les membres ont manifesté à l'égard du candidat retenu, le Conseil estime que les règlements administratifs devraient être modifiés pour ajouter un autre administrateur. À l'heure actuelle, le règlement administratif 9.01 (a) (vi) se lit comme suit : « trois administrateurs élus parmi l'ensemble des membres à l'assemblée annuelle ». Sur la proposition de Seana Martin, Patrick Dugas appuie la proposition de modifier le règlement administratif 9.01 (a)(vi) pour se lire comme suit : « Le Conseil se compose de **quatre** administrateurs élus parmi l'ensemble des membres à l'assemblée générale annuelle **ou tel qu'indiqué dans les règlements administratifs** ». La proposition est adoptée.
- 3. **Ajout d'un administrateur élu parmi l'ensemble des membres** Le changement proposé au règlement administratif doit faire l'objet d'un vote lors de la prochaine AGA de l'ATRNB, mais la modification doit être mise en vigueur immédiatement conformément à la Loi sur les thérapeutes respiratoires 5(1). Michael Campbell a obtenu le même nombre de voix que l'administrateur élu parmi l'ensemble des membres qui était déjà en fonction, François Maltais, lors de l'élection des dirigeants à l'AGA. Sur la proposition présentée par Seana Martin, Patrick Dugas appuie la décision permettant Michael Campbell de joindre le Conseil d'administration de l'ATRNB en tant que quatrième administrateur élu parmi l'ensemble des membres. La proposition est adoptée. On avisera Michael Campbell immédiatement après la réunion, et les membres seront avisés au moment de la reprise de la séance après la pause du midi.
- 4. **Levée** Sur la proposition de Pam Trueman, François Maltais appuie la levée de la séance. La séance est levée à 13 h 09.

Sans frais : 1-877-334-1851 télécopieur : 506-799-2068 Courriel: info@nbart.ca